

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie

## Assemblée générale du 30 juin 2022 Relevé des échanges lors la table ronde

**Thème des discussions :**  
**Que retenir de cette saison ? Quels objectifs de développement ? Enjeux de la directive RED II**

**Animation de Mathieu FLEURY, Président du CIBE**

Retrouvez tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale 2022, dont le support de présentation, en ligne ici : <https://cibe.fr/assemblee-generale-2022/>

I. Participants .....	1
II. Synthèse des échanges.....	1
III. Relevé des échanges.....	2

### I. Participants

1. Jérôme DELANNOY, FEDENE
2. Mathieu FLEURY, Président du CIBE
3. Christophe LEBRUN, ONF Energie
4. Émilie MACHEFAUX, ADEME
5. Stéphane MAGOT, AMORCE/FNCOFOR
6. Matthieu PETIT, CBQ+
7. Éric VIAL, PROPELLET

### II. Synthèse des échanges

Les échanges sur cette saison de chauffe se focalisent sur son caractère exceptionnel : la demande est en forte hausse par rapport à la saison passée (entre 10 et 20%) et les coûts de production des combustibles augmentent, principalement en raison de la flambée des prix des carburants. La filière a encaissé le choc et il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement, malgré une situation usante. Les réseaux avec un taux de couverture bois important ont été moins impactés. Les pratiques, la communication et les capacités d'anticipation de la filière face à cette situation sont discutées lors des échanges.

La situation particulière des granulés avec une suroffre ayant déstabilisé les producteurs très peu de temps avant un revirement de situation provoquée par la crise énergétique est évoquée. La filière a elle aussi pu continuer les approvisionnements, ces stocks ayant été stratégiques pour ce combustible.

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie

Le décalage dans le temps entre l'augmentation du prix du bois vendu et son coût de production, pénalisant les forestiers et les fournisseurs est discuté en particulier. Plusieurs raisons sont citées : les outils de contractualisation du bois-énergie et la communication partielle entre les acteurs de la filière et avec les collectivités en particulier. Des pistes d'amélioration des indices de prix et leur fréquence d'actualisation sont discutées pour optimiser leur réactivité. Les adhérents souhaitent que le CIBE continue à travailler le sujet. Le report de l'augmentation des coûts a été plus facile dans le secteur industriel.

La communication interne et externe de la filière est un sujet qui revient fréquemment lors de cette table ronde : la communication interne sur les difficultés à venir ; la communication sur la structure des coûts du bois-énergie et la bonne compréhension par les consommateurs de l'augmentation des coûts notamment par les collectivités ; la communication sur la biomasse pour éviter sa stigmatisation injustifiée sont des axes à travailler pour les participants.

Pour la saison prochaine, les participants prévoient la poursuite de cette tendance à la hausse de la consommation. Les discussions et les négociations pour adapter le prix du bois aux contraintes de tous les acteurs sont d'ores et déjà en cours et représentent un travail important à poursuivre.

## III. Relevé des échanges

**Mathieu FLEURY (CIBE)** amorce la discussion sur la saison de chauffe passée et la vision des participants sur celle à venir, en rappelant que certains acteurs de la filière avaient tiré la sonnette d'alarme dès janvier 2021 concernant les difficultés à venir sur l'approvisionnement. Il souligne le décalage dans le temps entre l'augmentation des coûts de production et la rémunération des producteurs. **Il demande aux participants leur vision de la saison passée et des éventuelles difficultés à venir.**

**Jérôme DELANNOY (FEDENE)** rappelle le caractère exceptionnel de la saison passée dû à un ensemble de facteurs, dont la crise énergétique, avec une demande en forte hausse de l'ordre de 10 à 15%. Cette hausse est très variable en fonction des régions et ne concerne pas uniquement les énergéticiens puisque la demande de l'industrie du papier et des panneaux a elle aussi augmenté à la suite du ralentissement lié au Covid. Il souligne également la limite technique à l'augmentation de la consommation avec un nombre de chaufferies constant, mais pense tout de même que la filière restera pour la saison prochaine sur une trajectoire d'augmentation. Il rappelle l'intérêt du CEEB et de ses indices de prix.

**Christophe LEBRUN (ONF Energie)** : de son côté la saison a aussi été animée, ce qu'ils ont vu venir assez tôt grâce aux échanges internes à la filière. A titre comparatif, ils sont en général à 80/90% de réalisation des volumes contractualisés ; cette année, c'était 110% : on leur a donc demandé plus que leurs contrats du fait de la crise énergétique. Il pointe l'enjeu du déperissement et du coût de reconstitution des peuplements. Selon lui, un des enjeux majeurs pour une meilleure gestion de ces tensions est une actualisation des indices de prix plus fréquente. Il faut garantir une bonne compréhension du prix des EnR en général et du bois-énergie en particulier.

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie

**Matthieu PETIT (CBQ+)** : la saison a été difficile et usante, dès octobre 2021 avec les premières hausses du prix des carburants en septembre 2021. Le coup a globalement été encaissé : les livraisons n'ont pas été interrompues, mais se sont parfois déroulées dans des conditions compliquées. La qualité du combustible s'est aussi dégradée à cause de situations organisationnelles difficiles. L'acceptation de la situation par les consommateurs de bois-énergie n'a pas été facile de son point de vue ; il aurait fallu augmenter le prix du bois de 20% mais le système de contractualisation multi-acteurs, par ailleurs bénéfique, manque de réactivité.

Pour la saison prochaine, il engage énormément de discussions, avec des réunions « chaufferie par chaufferie » pour adapter le prix au mieux, en lien avec tous les acteurs de la filière. Il y a encore des réseaux de chaleur où il ne sait pas comment ils vont pouvoir approvisionner du bois à un prix rémunérateur : les collectivités n'ont pas une bonne compréhension des raisons de l'augmentation du prix. Pour les chaufferies industrielles, les coûts ont pu en général être répercutés.

**Stéphane MAGOT (AMORCE/FNCOFOR)** : le SYDED du Lot exploite en régie une quinzaine de réseau de chaleur, et la saison s'est bien déroulée. Ils n'ont eu qu'un faible effet bascule car leurs réseaux fonctionnent au bois à un taux élevé. Pour lui, les prix du gaz vont rester structurellement élevés dans les années à venir. En plus de la communication sur le prix du bois, il appelle à une vigilance sur une possible stigmatisation de la biomasse. Sur la question des financements, il rappelle le lancement de l'appel à projets « [Une ville un réseau](#) » de l'ADEME, qui permet le financement des études jusqu'à 90% pour les collectivités entre 2000 et 50 000 habitants.

**Éric VIAL (PROPELLET)** : en ce qui concerne les granulés, les difficultés ont commencé avant cette saison de chauffe soit dès le début d'année 2021 : il y a eu sur le marché européen une suroffre de granulés (scolytes, vente de bois aux Etats-Unis) ce qui a poussé les producteurs français à baisser leur production. Puis la crise énergétique arrive fin février /début mars 2021 et la situation se retourne complètement, avec l'accent mis au niveau français sur le granulé au détriment du gaz, et au niveau européen beaucoup de la ressource happée par les électriciens. Il rappelle en effet qu'en Europe la moitié du granulé est utilisé en remplacement du charbon pour produire de l'électricité. Les 300 000 tonnes de stock ont permis de passer l'hiver mais n'ont pas permis d'éviter les tensions. Pour la saison prochaine, la filière se mobilise pour garantir les approvisionnements. Il n'y a pas de pénurie et il ne sert à rien d'en annoncer une, il rappelle les effets négatifs de la spéculation. Cependant, le granulé était jusqu'à présent vendu comme un combustible au prix stable et bas, mais il est probable que les augmentations se poursuivent et qu'il faille adapter notre communication même si ce prix restera toujours plus stable et moins dépendant de facteurs externes que celui des énergies fossiles.

**Stéphane MAGOT** : il rejoint E. VIAL sur le fait qu'il ne faut pas utiliser le terme de pénurie, qui ne correspond pas à la réalité et peut conduire à des effets néfastes en lui-même. Pour lui, il faut pour gérer ces situations se projeter dans l'avenir : cela est rendu possible pour les collectivités avec un type de contrat particulier sur de la fourniture à long terme qui comprend l'amortissement des équipements de production de combustible. Aujourd'hui, on fixe des objectifs à 2050, mais on doit gérer les prix au quotidien ; il met l'accent sur le besoin de fixer un cap et de s'y tenir.

Echanges avec la salle sur la saison de chauffe :

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie

**Éric WALME** (INOE BOIS ENERGIE) : La gestion dans le temps de la qualité des produits livrés aurait pu être meilleure : les produits de meilleure qualité ont été livrés en premier alors qu'ils auraient pu être répartis pour garantir une qualité homogène tout au long de la saison. Il souligne qu'on se dirige selon lui de plus en plus vers une segmentation « matière » en fonction de la qualité des combustibles, segments qui alimenteront des usages différents. Il évoque la réalisation du débardage en trois-huit.

**Dominique PLUMAIL** (CEDEN) : les indices de prix sont effectivement une bonne chose et apportent une visibilité sur les prix qui faisait défaut par le passé. Il aimerait cependant que le CIBE se saisisse du sujet à nouveau ; il y a pour lui un problème dans la représentativité des sondés pour la réalisation des indices. Les ressources qui approvisionnent les installations qu'il suit n'appartiennent pas aux acteurs prépondérants du marché il y a là un décalage avec les indices produits. « On ne pourra pas refléter correctement le coût du bois si on ne va pas interroger les détenteurs de cette ressource de manière représentative. » dit-il.

Le deuxième point qu'il veut soulever est qu'il y a souvent un problème dans la structure tarifaire utilisées des indices du CEEB qui ne tiennent pas compte du coût de la matière première (bois sur pied, etc.). « Sans quoi on serait en capacité d'avoir des formules beaucoup plus précises, être plus réactifs et gommer ce décalage de trois mois entre l'évolution des prix et celle des indices. » complète-t-il.

Troisième point, celui de la communication entre les acteurs de la filière. Rares sont pour lui les exploitants qui sont venus voir les collectivités en disant qu'il y avait un problème d'approvisionnement, ce sont les fournisseurs le plus souvent qui ont fait ce travail.

**Matthieu PETIT** : il confirme que les propos de D. PLUMAIL reflètent ceux exprimés lors des échanges entre le CIBE et le CEEB. L'accent est mis pour avoir un maximum de fournisseurs et d'ETF (entrepreneurs de travaux forestiers) répondant à l'enquête. Ils essaient de mettre en place la mensualisation du prix pour la plaquette industrielle.

**Dans la salle**, des réserves sont émises sur le fait de rajouter trop d'indices au travail du CEEB ; pour certains, il y aura toujours un délai de latence lorsqu'on utilise des formules pour déterminer les indices. L'attente d'une meilleure réactivité de ces indices est partagée. L'idée d'une aide au fonctionnement des installations bois-énergie est émise suite à la présentation du Fonds Chaleur par Emilie MACHEFAUX, comme possible solution aux problèmes de trésorerie des fournisseurs, pour avoir une aide englobant l'ensemble de la chaîne de valeur. Des réserves sont émises sur l'efficacité de ce type d'aide qui ferait possiblement entrer les fournisseurs dans un système proche de celui des agriculteurs subventionnés par la PAC.

**Mathieu FLEURY** : souligne le fait que nous ne sommes pas toujours obligés de comparer le bois-énergie aux énergies fossiles, et que nous devons entretenir l'idée d'une énergie aux spécificités plus larges que le fait seul fait d'être une alternative aux énergies fossiles : énergie bénéfique pour les territoires, approvisionnement local avec une maîtrise importante de la structure du prix, énergie de souveraineté, etc. Il nuance le fait que le gaz va rester haut structurellement : pour lui, il y aura une baisse dans les prochains temps, pour une stabilisation autour de 100-130€ le MWh.

**Annick FABBI** (Énergies 15) : souligne l'importance de la communication à avoir avec les collectivités pour leur expliquer les évolutions du prix du bois qu'elles sont en capacités de comprendre et d'appliquer.